

## 5NUDI-FO Syndicat du Val-de-Marne

## PPCR : modalités de demande de révision de l'appréciation finale de la Directrice académique

Les enseignants éligibles au rendez-vous de carrière dans la cadre de la campagne 2020-2021 viennent de recevoir, dans messagerie professionnelle (webmel), l'appréciation finale l'Inspectrice d'académie. Cette appréciation s'exprime sous la forme de 4 niveaux d'expertise (à consolider, satisfaisant, très satisfaisant, excellent) et déterminera - en partie - le rang de classement aux prochaines promotions.

Pour rappel, dans la Classe Normale, il est possible de gagner une année d'avancement (promotion accélérée) du 6ème au 7<sup>ème</sup> échelon et du 8<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> échelon pour **30 % des** collègues concernés et considérés comme ayant la « meilleure valeur professionnelle ».

Pour les collègues au 9<sup>e</sup> échelon, l'appréciation finale détermine une partie du barème pour le passage à la Hors-Classe et s'exprime en points: à consolider 60 points, satisfaisant 80, très satisfaisant 100 et excellent 120 points. Cet avis, figé, ne sera pas réévalué par la suite! La seconde partie du barème est constituée de points attribués selon l'ancienneté dans la plage d'appel comptée à partir de la 2<sup>e</sup> année du 9<sup>e</sup> échelon.

À réception de cette appréciation finale, et dans un délai de 30 jours, l'enseignant peut saisir la Directrice académique d'une demande de révision par courrier recommandé avec accusé de réception (article 23-6 du décret 90-680 du 1er août 1990 modifié). Celle-ci dispose alors, elle aussi, d'un délai de 30 jours francs pour réviser l'appréciation finale de la « valeur professionnelle ». L'absence de réponse équivaut à un refus de révision.

## Calendrier du déroulement de RDV de carrière et voies de recours

Avant le début des congés d'été précédent l'année scolaire du RDV de carrière

15 jours avant le RDV de carrière

Information de la programmation d'un rendez-vous de carrière pour l'année scolaire à venir.

Notification de la date de RDV de

## Jour J - RDV de carrière

Fin de l'année scolaire durant laquelle s'est déroulée le RDV de carrière au plus tard

Dans les 15 jours après réception du compte- rendu de RDV de carrière

Dans les deux semaines suivant la rentrée scolaire suivante

l'appréciation finale

30 jours maximum après réception du recours

30 jours maximum après la réponse de l'IA- DASEN ou après l'absence de réponse de l'IA- DASEN

A l'issue de la CAPD

Notification de compte-rendu du RDV de carrière avec appréciation littérale sur l'application SIAE

Possibilité de rédiger des observations suite au compte-rendu

Communication de l'appréciation finale de l'IA- DASEN

30 jours maximum après réception de Possibilité d'adresser un recours contestant l'appréciation finale

> L'administration a 30 jours pour répondre au recours

Possibilité de saisir la CAPD pour étude du recours

Notification de l'avis définitif de l'IA-DASEN

Si vous souhaitez contester votre appréciation finale et en demander la révision, contactez le SNUDI-FO 94 avant toute démarche! Le syndicat vous conseillera et défendra votre

dossier.

Pour savoir si vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière en 2021-2022, cliquez ici. Prenez connaissance du document spécial PPCR du SNUDI-FO.

Pour toute question, vous pouvez contacter les élus du personnel du SNUDI-FO 94 à la CAPD et au CTsD :

les élus du personnel du SNUDI-FO 94 à la CAPD et au CTSD :

Thierry AUDIN: 06 22 91 00 57, Caroline GALLIEN: 06 29 08 68 33, Luc BÉNIZEAU: 06 72 04 80 68, Benoît BALORDI: 06 62 96 51 07,

Christine BRIANT-BAZIN: 06 85 78 36 30, Samia AIT ELHADJ: 06 17 87 73 81, Claudia DEMIR: 06 88 03 61 12, Céline MOUNEAU: 07 71 77 03 82,

Olivier LEGARDEUR: 06 09 79 83 84, Yves GREINER: 06 23 80 15 78

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

Fax : 01.43.77.31.29 – email : 94snudifo@gmail.com – internet : snudifo94.fr – 🚹 snudifo94 - 🔰 @SNUDIFO94

**1** 01.43.77.66.81